

l'information/sud



Des pertes de \$30,000 à Saint-Léonard

DES MILLIERS DE POMMES DE TERRE brûlées, c'est à peu près tout ce qui reste d'un caveau renfermant environ 4,500 poches de ce légume destiné à la semence. Autour, un amas de tôle tordu par le feu qui a fait rage durant plus d'une heure, cette semaine, sur la propriété

de M. Jean-Claude Laplante, à Saint-Léonard. Le bâtiment de bois recouvert de tôle a été complètement détruit par le sinistre qui a causé pour environ \$30,000 de pertes matérielles. (Photo Lajoie)

Dans la région de Drummondville

Les travailleurs de la construction affiliés à la CSN accordent un délai d'un mois à leurs employeurs

DRUMMONDVILLE — Les travailleurs de la construction affiliés à la CSN ont pris position lors d'une assemblée de leur syndicat, face à la situation qui prévaut actuellement sur les chantiers de la construction.

En effet, au cours d'une assemblée groupant 400 travailleurs de la région de Drummondville ceux-ci ont pris connaissance de la situation des négociations provinciales qui se déroulent depuis plus de trois mois et demi par la voix de leurs représentants à la table des négociations.

Par contre, les travailleurs, commandation de leurs dirigeants, sont tombés d'accord sur la politique de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN) à l'effet d'accorder un délai de bonne foi d'un mois aux employeurs et à mandater son comité de négociations de retourner négocier dans un ultime effort pour tenter un règlement satisfaisant de leurs conditions de travail pourvu que pendant cette période les employeurs respectent leurs conditions actuelles de travail et négocient sérieusement pour trouver un terrain d'entente.

Unaniment, ont dénoncé l'attitude anti-démocratique, arbitraire et mal venue des fiers-à-bras et de divers représentants des unions américaines qui ont occidé de leur propre chef sans qu'il y ait eu de décision des membres à l'effet de faire la grève, de fermer les chantiers on ne sait trop dans quel intérêt.

Ces agissements très peu orthodoxes sont inadmissibles et les travailleurs affiliés à la CSN les condamnent violemment et ont déclaré qu'ils sont assez grands pour prendre leurs décisions eux-mêmes en temps et

lieu et lorsqu'ils le décideront par les voies démocratiques que leur procure leur mouvement et ils n'ont pas besoin pour cela de l'intervention d'autres personnes des autres unions ou de la grande ville de Montréal.

Un calendrier de négociation a été établi pour les trois prochaines semaines à raison de 4 jours par semaine et peut-être plus si nécessaire et ce calendrier a été établi du consentement unanime des sept parties aux négociations et ils entendent le respecter.

En somme, il s'agit à toute fin pratique d'une prolongation de bonne foi, à défaut d'une prolongation légale et la mesure de cette bonne foi doit être le respect des conditions de travail jusqu'à la signature d'une nouvelle convention collective, exactement comme si le décret avait été prolongé d'un mois.

Les travailleurs ne pensent pas pour le moment de faire la grève si ces conditions sont respectées. Par contre, si les conditions de travail sont changées, ou si les négociations bloquent, on peut s'attendre que ceux-ci prendront les moyens appropriés dans les circonstances. A cet effet ceux-ci ont décidé de se réunir à nouveau dans trois semaines à moins que d'autres événements surviennent entre-temps, afin de prendre connaissance du résultat de leurs négociations et prendre les décisions qui s'imposeront alors.

L'objectif est de \$10,000

Un radiothon met fin à la campagne du club Richelieu

SOREL (L.B.) — C'est aujourd'hui samedi que se déroule le radiothon organisé par le club Richelieu-Sorel pour clôturer sa campagne annuelle de charité, qui est présidée cette année par M^{me} Rodrigue Lemoyne.

Pour pouvoir continuer son oeuvre auprès de la jeunesse de la région, le club Richelieu veut recueillir \$10,000. Le radiothon aura lieu à la Manzartheque et sur les ondes de CJSO, à compter de 5 heures cet après-midi, pour se poursuivre au moins jusqu'à une heure demain matin.

Le président de la campagne de charité 1970 du club Richelieu de Sorel, M^{me} Rodrigue Lemoyne, a invité la population à apporter une contribution financière généreuse, afin de permettre au club Richelieu de continuer son oeuvre auprès de la jeunesse de la région.

Toutes les personnes qui donneront un dollar et plus recevront un reçu officiel et participeront en même temps au tirage de cinq téléviseurs portatifs. Ce tirage sera effectué à la clôture du radiothon.

Quant au maire de la ville de Sorel, M. Luc Poupart, il a demandé à la population de se montrer généreuse pour cette oeuvre humanitaire. "Il faut que chacun des citoyens de Sorel", Tracy, Saint-Joseph de Sorel et de toute la région fasse sa part, qu'il apporte sa collaboration et comprenne que ces jeunes comptent sur nous tous pour avoir leur part de bonheur", a dit M. Poupart.

Pour sa part, le président du club Richelieu-Sorel, M. Marcel Houde, a souligné que son club profite de cette période pour tendre la main à la population de la région, afin de re-

cueillir des fonds, qui lui permettent de répondre aux nombreuses demandes d'aide qui lui sont faites tout au cours de l'année.

De nombreux bénévoles solliciteront votre obole pour aider la jeunesse, particulièrement celle qui est dans l'épreuve a dit M. Marcel Houde.

Un missionnaire aux Optimistes

Les pays du Tiers-Monde ont besoin d'aide technique pour se développer

PLESSISVILLE (G.A.) — Un responsable d'animation missionnaire, le R. P. Romain Pelletier, a prononcé la conférence au programme d'un souper-causerie chez les Optimistes de Plessisville. Membre de la Communauté du St-Esprit, le R. P. Pelletier a passé sept ans au Nigeria. Le conférencier a fait remarquer à son auditoire que nous, des pays riches, devrions nous poser des points d'interrogation et nous ouvrir les yeux sur les problèmes du Tiers-Monde.

Le R. P. Romain Pelletier a souligné que les pays du Tiers-Monde avaient besoin d'aide technique et professionnelle pour se développer. Il a insisté de façon particulière sur ce point en précisant que l'Asie et l'Afrique ont à fournir de ce manque d'aide. "Nous, des pays riches, nous cublions la nature, eux, des pays sous-développés, ils vivent dans la nature et travaillent de leurs mains", a dit le conférencier en établissant des comparaisons entre le progrès technique des pays riches et la vie primitive que mènent la plupart des populations du Tiers-Monde.

Le R. P. Pelletier a précisé qu'une partie de la population du globe "mangeait plein son ventre", que la moitié était mal nourrie et que 15 pour cent

"crevait de faim". Les richesses sont contrôlées ou appartiennent à 15 pour cent de la population. "L'argent est-il pour l'homme ou l'homme est-il pour l'argent?" a demandé le conférencier. Il a conclu en disant que le Tiers-Monde n'avait pas besoin de notre pitié mais de notre aide et qu'il ne fallait pas faire comme certains pays riches qui donnent d'une main mais qui, par ailleurs, vont puiser à pleine main dans les pays en voie de développement.

Le R. P. Pelletier a été présenté par M. Jacques Matiloux et remercié par M. l'abbé Charles DeBlais. Le président des Optimistes, M. Jean-Marie Gosselin, a dirigé le programme de cette manifestation ou a eu lieu à l'hôtel Manoir Plessis.

Le responsable du "Gazorama", M. Roger Bérubé, a annoncé que la distribution de l'essence se ferait au poste de M. Guy Painchaud, coin St-Calixte-St-Thérèse. Les Optimistes seront là de 1 heure de l'après-midi, à 1 h. du soir (13h. à 23h.) le vendredi, 29 mai et de 8 heures du matin à 5 h. de l'après-midi (8h. à 17h.) le samedi, 30 mai. Dans un autre domaine, M. Florent Germain a accepté de diriger l'organisation des activités de la semaine du cyclisme, activités dont la période sera annoncée un peu plus tard.

Dans le domaine de la construction

L'Association des entrepreneurs de Richelieu-Verchères ne comprend pas le pourquoi du présent conflit

SOREL (L.B.) — L'Association des entrepreneurs de Richelieu-Verchères, qui groupe les entrepreneurs en construction, les plombiers, électriciens, etc. de la région de Sorel, déclare dans un communiqué remis à la presse hier, ne pas comprendre le pourquoi du présent conflit dans le domaine de la construction.

L'Association s'attendait à des surprises de la part du Conseil des métiers de la construction de Sorel, affilié à la FTQ, comme l'absence de la table des négociations. Pourtant la FTQ est représentée à cette table et les négociations entre les sept parties concernées vont bon train. Le conciliateur du gouvernement et le ministère de

Tracy sont satisfaits de la marche des négociations.

L'Association des entrepreneurs de Richelieu-Verchères déclare que l'attitude de la FTQ de faire signer des mini-contracts aux entrepreneurs est illégale et sans raison, puisque les employeurs maintenaient les mêmes conditions de travail, même après l'expiration du décret de la construction.

L'appui de la CSN à la grève des ouvriers de la construction de la région de Sorel ne fait que gêner le climat des négociations, précise le communiqué de l'Association.

Soulignons que l'arrêt de travail déclenché par le conseil des métiers de la construction de Sorel, affi-

lié à la FTQ, touche quelque 800 ouvriers de la construction de la région de Sorel. Cette grève dure maintenant depuis plus de 10 jours et a obligé les principaux chantiers de construction de la région à fermer leur porte.

La FTQ affirme avoir fait signer une quarantaine

de mini-contracts et que certains de ces entrepreneurs ont réouvert leur chantier. Par ailleurs, les ouvriers de la construction affiliés à la CSN ont pris un vote de grève. La date de déclenchement de cette grève a cependant été laissée à la discrétion de l'exécutif du syndicat.

Pas de repas léger

Une quinzaine de clients refusés dans un restaurant

VICTORIAVILLE (R.L.) — La liberté de commerce, c'est quoi au juste? Nous en avons eu une nouvelle version hier midi alors que nous avons pris notre repas du midi au restaurant "Au... qui Rit", à Warwick.

En effet, durant les quelques minutes que nous avons séjourné à cet endroit, le propriétaire de l'établissement de même que les deux serveuses ont refusé carrément de servir une quinzaine de clients désirant prendre un repas léger comme sandwiches, hot-dog, hamburgers.

Le propriétaire était catégorique: "Nous ne servons pas de lunches à l'heure du midi, car cela dérange mes diners réguliers". Les clients qui ont dû chercher un autre restaurant pour manger étaient pour la plupart des étudiants, mais il y a eu entre autres, une jeune fille de 19 ou 20 ans.

Lorsque nous avons quitté le restaurant à midi quinze minutes, il restait encore 30 places libres (nous les avons comptées) sur une possibilité maximale de 50 sièges environ.

Heureusement que nous avons faim car si nous avions décidé de prendre qu'un lunch, nous aurions alors décidé de venir prendre ce lunch à Arthabaska ou Victoriaville, ne pouvant le faire à ce restaurant très hospitalier de Warwick...

A Victoriaville

Election à l'Association des femmes de carrières

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le prochain souper de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville aura lieu mercredi le 20 mai au restaurant La Source, à compter de 18.30 heures. On procédera alors à une élection pour compléter la composition de l'exécutif de 16 membres. Cet exécutif aura une autre rencontre au cours de laquelle il choisira la présidente pour la prochaine saison.

Conférence provinciale — En fin de semaine dernière, Mlle Simone Hamel et Mme Louise Ricard-Lavoie étaient les déléguées à la 7^e conférence provinciale de l'Association des femmes de carrière.

L'Association compte six clubs au niveau de la province groupant au-delà de 500 membres. Ces clubs sont dispersés à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Chicoutimi et Victoriaville. Dans tout le Canada, 158 associations groupent plus de 5,000 femmes de carrières. Lors de cette conférence provinciale, Mlle Marielle Savard de Chicoutimi a été élue présidente, Mlle Elaine Jensen de Trois-Rivières, première vice-présidente, Mlle Georgette Leblanc de Québec, 2^e vice-présidente, Mlle Marguerite Saint-Pierre de Chicoutimi, secrétaire et Mlle Hélène Dearlove de Montréal, trésorière.



Exposition des membres de l'AFEAS St-Joseph-Tracy

LORS DE L'EXPOSITION ANNUELLE des travaux des membres de l'AFEAS de Saint-Joseph-Tracy, tenue au sous-sol de l'église de Saint-Joseph de Sorel. De gauche à droite, Mme Maurice Lagault, présidente du cercle, Mme Claude

Francoeur, professeur en charge des cours de tissage et Mme Gérard Létourneau, vice-président du cercle. (Photo Gill)

Première présence aux Etats-Unis

Henri Vallières Inc. expose des meubles à New-York

NICOLET (R.L.) — Pour la première fois de son his-



Dr Roger Veilleux

toire, la manufacture de meubles Henri Vallières Inc. de Nicolet, partici-

ra à une importante exposition de meubles outre-frontière.

En effet, l'industrie locale se prépare à présenter des modèles de mobiliers de chambre à une exposition de meubles qui se déroulera à New-York, le 21 juin, à l'hôtel Hilton.

Cette exposition dans la métropole américaine est organisée avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province.

Le président de Henri Vallières Inc., le docteur Roger Veilleux, a déclaré que son industrie profitera de cette exposition pour voir les possibilités d'étendre leurs produits sur le marché américain.

éditorial

Une lueur d'espoir pointe à l'horizon

Le nouveau ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte, n'a pas jugé opportun que le gouvernement convoque une session spéciale pour faire face à la grève de la construction à Montréal. M. Laporte a certainement raison d'agir de la sorte. Ce n'est pas en faisant appel aux députés que l'on réussira à solutionner le problème.

On croit savoir que les négociations se déroulent normalement et même assez rondement, selon M. Laporte, pour que le gouvernement puisse intervenir. Tant et aussi longtemps qu'il y a de l'espoir, le gouvernement ne devrait en aucune façon intervenir. D'ailleurs, les deux centrales syndicales et les cinq groupes patronaux ont convenu au début de février de négocier sans faire appel à une intervention extérieure. Cette ligne de conduite doit donc être respectée jusqu'à la dernière minute.

Même si le gouvernement préfère se tenir à l'écart, il n'en reste pas moins que le présent conflit engendre une situation qui pourrait causer de réelles inquiétudes. Actuellement, les travailleurs de la construction risquent toutes leurs conditions de travail pour une convention collective.

Cependant, M. Laporte, afin de remédier à la situation et calmer quelque peu les esprits anticipateurs, a laissé planer la menace d'une loi spéciale

si les employeurs ne respectent pas les conditions de travail et de salaires prévues par les décrets.

Le gouvernement demande aux employeurs membres des cinq associations patronales couvertes par la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, de maintenir jusqu'à la fin des négociations en cours les conditions de travail et salaires prévus par ces décrets expirés le premier et le 9 mai.

C'est là une suggestion sage du gouvernement. Les employeurs n'auront qu'à suivre attentivement les clauses de ces décrets s'ils ne veulent pas être tenus de le faire sous le coup d'une loi spéciale. Ce n'est certes pas une façon loyale pour les employeurs de profiter de la situation actuelle pour punir illégalement leurs employés.

Si jamais, les employeurs décidaient de ne pas respecter ce décret, on serait en mesure de s'attendre à ce que la loi de la jungle s'installe au sein du secteur de la construction. Ce serait également une excellente occasion de provoquer, presque délibérément les ouvriers de la construction.

Il y a lieu d'espérer que les ouvriers de la construction poursuivront jusqu'à la dernière minute les négociations en vue d'en arriver à un compromis honorable pour toutes les parties

en cause. Selon le ministre du Travail sur un total de 234 clauses de la future convention de travail, 150 clauses ont été paraphées par les parties. Celles qui restent, sont évidemment parmi les plus délicates. Mais, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'alarmer outre mesure.

D'ailleurs, M. Laporte, tout en se disant optimiste, estime que les travailleurs en grève pourraient retourner au travail au début de la semaine si certains problèmes qui touchent plus particulièrement la FTQ se règlent au cours des prochaines heures. Quant aux autres clauses, M. Laporte est porté à croire qu'elles seront réglées d'ici la fin du mois alors qu'un contrat de trois ans pourrait être signé couvrant les quinze régions du Québec et remplaçant les décrets échus au début du mois.

Cependant, les négociations seront difficiles. Il faudra de toute nécessité que les parties en cause fassent preuve de bonne foi dans les pourparlers présentement en cours. Il faudra également que les employeurs et les employés mettent de côté certains préjugés de méfiance qui n'ont pas lieu d'être, afin d'en arriver à une entente définitive. Ce serait là un pas important de franchi dans ces négociations.

Réjean LACOMBE



CAMBODGE

"Personne ne peut dire exactement ce que nous faisons au Vietnam"

Vivre en son temps, vivre sobrement.

Une grande campagne intensive d'information sur l'alcoolisme et de recourant à Modération débute aujourd'hui dans le diocèse de Trois-Rivières.

L'Association Lacordaire bien connue pour la lutte qu'elle mène depuis de nombreuses années contre l'alcoolisme, vient de fonder un service auxiliaire qui l'aidera à mieux atteindre son objectif, soit d'instaurer un climat de sobriété à travers le Canada tant par la prévention de l'alcoolisme et de l'éducation du public que par l'aide aux buveurs excessifs.

Modération est un service auxiliaire par lequel l'Association Lacordaire du Canada s'adjoit à titre de collaborateurs, des personnes physiques ou morales disposées à promouvoir la sobriété.

Ce nouveau service révolutionnera probablement tout le mouvement Lacordaire qui, malgré le travail et le dévouement extraordinaire de ses dirigeants, marquait souvent le pas. En effet, l'Association Lacordaire centrait son action sur l'abstinence totale de l'alcool. C'est ainsi que l'on retrouvait dans ce mouvement d'anciens alcooliques et d'autres membres pour qui l'alcool n'avait jamais été un problème

sérieux. Ces deux éléments ne pouvaient jamais être sur la même longueur d'onde. De plus, les règlements étaient d'une rigidité extrême où la moindre faiblesse et la moindre écartade valaient au membre une exclusion.

Ce nouveau service donnera donc à l'Association Lacordaire la possibilité de s'adjoindre une masse de gens qui, faute de pouvoir s'abstenir totalement d'alcool lui avaient toujours refusé leur collaboration.

Modération permettra de regrouper dans un but d'animation et d'information des individus, des familles et des entreprises. Tous auront la préoccupation de promouvoir la sobriété dans la consommation des boissons alcooliques.

Les adhérents de Modération pourront apporter chacun dans leur milieu une présence et un rayonnement de la sobriété par la modération.

Nous connaissons tous les conséquences désastreuses de l'alcoolisme chez nos jeunes, dans nos familles et dans toute notre société. Malheureusement, nous donnons trop souvent l'impression de ne pas en être parfaitement conscients.

Les accidents de la route ont en-

traîné la mort de 5.254 Canadiens en 1968. Au moins 50 pour cent de ces décès sont attribuables à l'alcool.

La guerre au Vietnam a fait 16.000 victimes de moins en cinq ans que la route aux Etats-Unis en un an! Au cours de l'année 1969, 56.000 personnes ont mis fin à leurs jours sur l'asphalte des routes américaines. Et la moitié du temps, les conducteurs sous l'emprise de l'alcool étaient les responsables: ils ont précipité dans la mort 25.000 des victimes de l'automobile.

Ces statistiques devraient nous faire réfléchir sérieusement et surtout nous inciter à adhérer à ce nouveau service.

L'Association Lacordaire s'affirme avant tout en faveur de la sobriété et pour ce faire, elle se définit comme un organisme de combat pour freiner la consommation abusive des boissons alcooliques.

Vivre en son temps, vivre sobrement n'est pas seulement un thème qui inspirera les membres de l'Association Lacordaire au cours des prochains mois, mais également une philosophie de vivre que tous les citoyens doivent mettre de l'avant.

Sylvio SAINT-AMANT



propos délibérés

Le civisme

par Claire Roy

Une réclame populaire à la radio, voilà déjà plusieurs années, disait: "Le civisme c'est une foule de petites choses". C'est ingénieux mais bien superficiel comme définition. Il ne faut pas réfléchir beaucoup pour s'en convaincre. Je dirais plutôt: le civisme, c'est une grande chose. Cela a pour base l'esprit de charité, l'altruisme et la bonne éducation. Que l'on apprenne la grande chose et les petites suivront d'elles-mêmes, automatiquement.

Voilà ce à quoi je songeais en regardant le socle vide du monument du Sieur Pierre de La Vérendrye, lorsque je marchais sur la terrasse. (Pauvre terrasse, si mal entretenue et où d'affreux hangars cachent la vue du fleuve!)

Des vandales ont non seulement déboulonné le buste de bronze du découvreur des Montagnes Rocheuses, du plus illustre citoyen natif de Trois-Rivières, mais ils l'ont brisée. Quand j'ai appris cela, mon sang n'a fait qu'un tour. Si j'avais été un preux chevalier je n'aurais eu de cesse que je ne misse la main au collet des profanateurs. Car c'est une profanation qui ne rapporte rien à personne.

Le voleur commet un délit mais il y gagne quelque chose, cela lui rapporte. Ce n'est pas que je l'approuve mais il a une raison derrière son geste. Le vandale détruit pour le plaisir de détruire, sans que cela lui rapporte quoi que ce soit.

Quelques personnes ont vu une intention politique dans ce geste. Mais c'est difficile à croire. Le clair héros a semé sur sa route des plaques gravées, prenant possession des terres découvertes pour le roi de France. Mais, comme il a parcouru la moitié de l'Amérique (la capitale du South Dakota se nomme Pier-

re, en souvenir de la découverte d'une de ces plaques dans une cour d'école). La Vérendrye est honoré également par les gens de tous les partis, dans tout le Canada, et la ville de Winnipeg lui a élevé un superbe monument.

Le nôtre n'était pas superbe, je veux bien le croire. Mais la tête de bronze, sur son socle, devant une balustrade où sont gravés les noms de quelques autres personnages illustres de notre histoire, avait cependant grand air. Je sais bien que le parterre l'entourant est fort négligé avec ses clôtures brisées, son herbe folle, et sa petite vasque vide. C'est devenu un lieu de pique-nique et de rencontre pour les amoureux, qui, entre nous, ne se soucient guère de l'histoire.

Mais le vandalisme est une preuve de manque d'esprit civique. Et les vandales sont constamment à l'oeuvre, comme on peut le constater partout. Qu'enseigne-t-on à notre jeunesse pour qu'elle ne sache pas encore que la liberté, le dévouement, l'épanouissement de la personnalité ne consistent pas dans la destruction mais dans le respect des autres et de celui de leur propriété? Nos monuments publics ne sont pas à personne. Ils sont à nous et ils ont été payés de nos deniers. Nous devons les respecter doucement.

Il faut que jeunesse se passe, dit-on. Mais c'est une bien folle jeunesse que celle qui s'amuse à détruire tout sur son passage, à insulter les passants et à flâner au lieu de s'instruire. J'ai toujours pris la défense de la jeunesse car je connais nombre de jeunes qui possèdent une grande maturité pour leur âge. Mais cette fois, le dévouement passe les bornes et je souhaite que les coupables reçoivent les semonces qu'ils méritent.

Des arguments... frappants

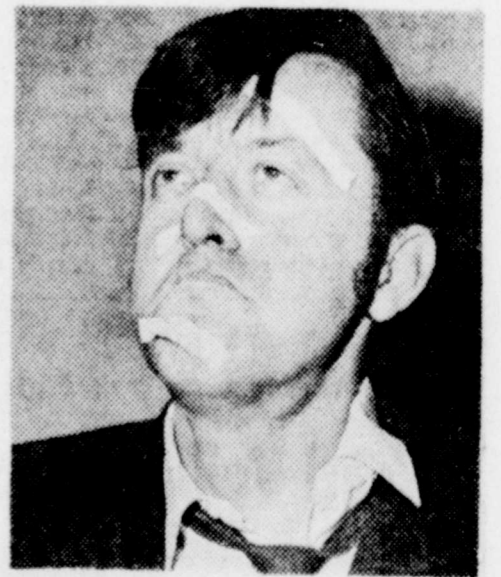
par Jean-Paul ARSENAULT

Dans le cendrier ma cigarette pouffait en crachant des cercles blancs! Dans mon fauteuil je pouffais aussi en transférant le collet de mon verre sous mon nez, et à l'écran, les gens pouffaient, poussés par la police. Des Américains armés de caméras me montraient d'autres Américains armés de pancartes, qui se sauvaient d'Américains avec des bâtons blancs. "C'est pas beau la violence M. Le Président!" criaient-ils.

Dans les rues, télévisé en direct s'il-vous-plait, j'ai vu des gens démontrer que la violence est à proscrire. Oh! il y a bien eu quelques coups de pieds "amicaux" aux reins de certains; des nez ont soudainement fleuri dans la boue...mais à part ça, sauf pour les bâtons blancs qui sculptaient les crânes des premiers rangs pacifistes... ce fut assez "calme". On ne voulait que dire, à sa façon bien sûr, "C'est pas beau la violence M. le Président!"

Il faut leur rendre cet hommage, les caméraman américains sont imbattables au reportage en direct. L'un d'eux s'est surpassé et nous a fait voir une scène de paix sur le trottoir. Deux types dialoguaient en se cognant la séparation des joues qui ressemblait encore à des nez. Soudain, le plus grand a convaincu l'autre de s'asseoir. Une droite venant de faire mouche sur un oeil. Dans le calme, l'échange d'idées s'est poursuivi... et le type debout a fait voir de près ses souliers neufs à son antagoniste: il les lui rabattait en plein visage!

On a le métier ou on ne l'a pas! Le caméraman l'avait. Tout de suite il a décidé de



présenter la scène en "close-up" et on a pu lire la pancarte du plus petit. Celui dont les arguments étaient moins frappants, dont le slogan était: "Soyons à la hauteur de la Paix!" Pendant tout ce temps, le plus fort, plus haut donc le plus logique, continuait de crier ses chaussures sous le nez de l'autre. Et ce dernier ravalaît ses paroles en même temps que ses dents... "C'est pas beau la violence M. le Président... vous le voyez bien?"

Parlant de paix, tu pourrais bayer le volume du téléviseur, ai-je entendu de ma chambre à coucher. C'était ma femme qui lisait au lit. Les émissions de VARIETES de la télé américaine ne lui disent rien. J'ai donc coupé le son! Les images faisaient le même bruit: coups de bâtons aux cuisses pour activer la circulation, bousculades de foules et courses à pied qu'on se serait cru au marathon de Boston. Et c'était à Washington! Dix minutes avant la fin de ce VARIETE, j'ai dû abandonner bien malgré moi... car ma femme se promenait devant la porte avec une pancarte: "Non à la guerre, oui à l'amour!" C'est pas si mal la violence... M. le président!

votre opinion

Du français.

Monsieur le rédacteur,

On se glorifie fréquemment à Trois-Rivières de vivre dans une ville à 98 ou à 95 pour cent française, le pourcentage variant selon les sources. La région elle-même de la Mauricie doit avoir une proportion élevée de population francophone, d'au moins 90 pour cent.

Or ces choses, les Gûrigants d'un important service de "télévision par câble" de notre région semblent l'ignorer. En effet, si vous êtes abonnés à la Belle Vision, ouvrez votre téléviseur au canal 9 et vous verrez se succéder à l'écran une série de cadrans qui vous donneront tour à tour l'heure, la température, la pression atmosphérique, etc, mais où les indications sont en anglais: "local time", "relative humidity", "rainfall inches", etc.

Imaginez une seconde qu'une situation identique se présente dans une ville d'Ontario, qu'une entreprise donne un service en français à une clientèle anglophone. Cette clientèle se révolterait immédiatement et ferait savoir sans tarder à la dite entreprise d'avoir à changer sa ligne de conduite. Cette réaction serait parfaitement saine: c'est celle qu'on attend d'une population libre.

Au Québec, nous avons été soumis depuis longtemps à un processus de conditionnement qui a grandement affaibli notre capacité de réaction devant l'offense. Heureusement un

mouvement s'est développé récemment qui vise à redonner aux Québécois leur dignité d'hommes libres. Il ne faut plus que des intérêts quelconques, sous quelque prétexte que ce soit, viennent attenter à notre qualité de francophone.

Il en coûterait une somme infime à la Belle Vision pour franciser (et non pas bilinguifier de grâce!) ses cadrans. Il serait bon qu'elle sache une fois pour toutes, et pour être bien compris j'emploierai son langage, que Local time is french time.

Claude Richard

2399 rue des Pionniers, T.-R.

Nous rougirons de honte

Chers amis,

Quand nos descendants écriront notre histoire, ils seront ahuris devant le spectacle incroyable que nous leur aurons fourni. Nous en rougirons de honte, dans nos tombeaux. Ils écriront peut-être:

"Les hommes du 20e siècle avaient des comportements bizarres: ils étaient passés maîtres dans l'art de produire biens et richesses mais ne réussissaient pas à se les distribuer."

Ces mêmes hommes, plutôt que d'augmenter les chiffres, de crainte d'en manquer, préféraient restreindre la production des biens. Apparemment, il leur manquait surtout des

zéros, en ayant trop pris pour fabriquer les économistes et les politiciens de leur époque."

"Leur science très avancée, leur permettait d'atteindre la lune inhabitée alors que des populations entières de leur propre terre, leur demeuraient inaccessibles, dans un grand état de dénuement."

"Ils craignaient la production plus que la destruction: ils restreignaient volontairement la monnaie et le crédit pour limiter la production, la consommation et la vie -- l'argent affluait à profusion et sans limite pour activer la guerre, la destruction et la mort!"

"Les hommes de science, les inventeurs et les ingénieurs avaient inventé des machines qui produisaient de plus en plus avec de moins en moins de main-d'oeuvre. Cette manière de produire, leur permettait de briser tous les records de production, d'une année à l'autre."

"En dépit de ces progrès, des politiciens et des économistes, s'en tenaient à un vieux système monétaire désuet, contrôlé par les banquiers qui avaient la haute main sur leur santé économique. D'autres, s'inspirant des vieilles théories dites socialistes de Karl Marx, d'un 20e siècle, vociféraient contre l'emploi, de l'ère biblique. Le temps et les efforts de ces messieurs, auraient été mieux employés à moderniser le vieux système monétaire de façon à rendre la distribution aussi moderne et efficace que la production elle-même. Ces individus au nom prestigieux n'avaient pas évolué au même rythme que leurs contemporains."

"Leur gouvernement fédéral consentait des prêts sans intérêt, aux pays étrangers, tandis que les provinces, les commissions scolaires et les municipalités qui étaient sur le bord de la faillite, ne pouvaient pas obtenir le même traitement de leur élus."

"Les soi-disant maîtres à penser du temps, sans s'aventurer sur le terrain des preuves, ridiculisaient et qualifiaient de rêveurs, d'illuminés et de timbrés les hommes qui préconisaient un système monétaire qui aurait rendu financièrement possible, tout ce qui était physiquement possible, réalisable et désirable."

Cette honte! parce que l'argent n'avait pas été rélégué à son véritable rôle de symbole et non de richesse, de façon à ne pas conditionner la production à la monnaie.

Irénee Tanguay, 276 Des Chenaux, Cap-de-la-Madeleine.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Cœur du Québec 18.00 10.00 6.00 2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot 30.00 16.00 9.00 4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis 35.00 20.00 12.00 5.00
Autres Pays:

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

région/sud

Le trophée Prudentia à la firme Boutin Express

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La prudence et la compétence des quelque 40 conducteurs de la firme Boutin Express de Plessisville a valu à cette entreprise de transport le trophée "Prudentia". Cette récompense est attribuée à l'entreprise de transport qui a eu le moins d'accident par mille parcourus au cours d'une année.

Le trophée "Prudentia" a été remis à M. Léo-Paul Boutin, propriétaire de Boutin Express, lors du congrès de l'Association des Camionneurs du Québec, congrès qui a eu lieu dernièrement dans la Vieille Capitale.

En annonçant cette bonne nouvelle, M. Boutin souligne que cet honneur va à l'équipe de ses conducteurs pour la prudence dont ils font preuve. Boutin Express de Plessisville a une flotte de 53 unités et a maintenant un quart de siècle d'existence.



LE NOUVEAU LOCAL de la bibliothèque et gymnase municipal de Warwick a vraiment fière allure. Le premier magistrat de cette ville, M. Gaston Beaudet, jette un regard de satisfaction sur les travaux de rénovation qui viennent de se terminer. L'entrepreneur Jean-Paul Binette de Victoriaville avait obtenu le contrat général pour ces travaux de rénovation au montant de \$110,000. La réfection a débuté en novembre 1969 et vient de se terminer. Il faut préciser toutefois que les travaux ont été interrompus pendant un certain temps, au cours de l'hiver. (Photo LeRo).

Pompe auxiliaire à Norbertville

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Le conseil municipal de Norbertville a voté un montant de quelque \$2,500 pour l'achat d'une pompe qui servira d'appareil auxiliaire au camion à incendie. M. le maire Jean-Claude Béliveau et les conseillers ont donné instruction au secrétaire-trésorier, M. Antonio Poisson, de remplir les formules requises pour obtenir une subvention sur cet investissement.

Les écoles espèrent ainsi pouvoir obtenir jusqu'à 50 pour cent du coût de la pompe qui s'ajoutera à ce que les membres du service des incendies ont déjà à leur disposition à Norbertville.

Un nouvel édifice à Warwick

A la polyvalente et au Mont-Bénildé

MM. Bauthier et Lévesque sont choisis principaux d'écoles par la Régionale

par Régent LAHOIE
NICOLET MM. Max Bauthier et Louis-André Lévesque viennent d'être nommés par la

Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, respectivement principal de l'école polyvalente Jean-Nicolet, à Nicolet, et principal de l'école secondaire Mont-Bénildé, à Sainte-Ange de Laval.

Une résolution à cet effet a été adoptée cette semaine lors d'un ajournement de l'assemblée régulière du mois de mai de la Régionale nicolétaine. Les commissaires ont eu à décider entre huit personnes qui ont appliqué pour ces postes de principaux d'école à la Régionale.

Deux ont retenu l'attention des commissaires et ce sont celles de MM. Bauthier et Lévesque. M. Bauthier, pour sa part, succédera à M. Marcel Proulx, qui est devenu le directeur à l'enfance exceptionnelle pour la même Régionale plus tôt au cours de l'année.

Les deux nouveaux principaux d'école doivent entrer en fonction le 1er juillet 1970.

Max Bauthier
 M. Max Bauthier constitue

pour la polyvalente Jean-Nicolet un choix judicieux et à la fois populaire. Avant cette nomination, M. Bauthier était professeur et éducateur de groupe à la polyvalente en plus d'être un excellent animateur.

Le nouveau directeur ne se présente pas les mains vides à ce poste puisqu'avec ses 22 années de scolarité, il possède une expérience de cinq ans en administration et de dix ans dans l'enseignement. Ses années dans l'enseignement, M. Bauthier les a passées comme professeur durant sept ans et comme préfet des études, durant trois ans, au Collège Saint-Marie-Vianney, à Montréal.

M. Bauthier est bachelier ès Arts et licencié en théologie et en psychologie. Il a étudié une année en lettre à Rennes, en France. Il prépare actuellement sa licence en philosophie et il en est à sa deuxième préparation d'une thèse pour obtenir un doctorat.

De son côté, M. Louis-André Lévesque, qui a été nommé principal de l'école secondaire Mont-Bénildé, n'est pas un nouveau venu dans l'enseignement et l'administration.

En effet, il quitte son poste de directeur-adjoint à l'Institut de police de Nicolet où il a joué un rôle important dans la préparation des cours de base et de perfectionnement pour les policiers.

Avant de parvenir à Nicolet, M. Lévesque a été directeur durant quatre ans d'une école secondaire à la régionale Grand-Portage, dans la région de Rimouski.

Le nouveau directeur de l'école secondaire Mont-Bénildé possède dix ans d'expérience en plus de posséder une licence en pédagogie.

M. Louis-André Lévesque, qui nous confie qu'il s'était rapidement familiarisé avec la mentalité de la région, aime relever des défis et devra s'acquitter fort bien de ses nouvelles tâches.

Manifestations dans toutes les écoles

Mlle Jacinthe Pellerin est élue reine du festival des étudiants de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La soirée de couronnement de la reine du Festival des étudiants de Plessisville a été le "clou" des manifestations organisées cette année par les jeunes du niveau secondaire qui fréquentent les écoles de la ville de l'Erable. Le choix du jury s'est porté sur Mlle Jacinthe Pellerin. Les autres candidates étaient Mlle France Fradette, Huguette Lafontaine, Joanne Laroche et Claudette Montreuil. La personnalité de chacune des duchesses était prise en considération pour l'attribution du titre.

Les candidates avaient à donner un numéro artistique, à présenter un texte parlé, à répondre à un questionnaire et à participer à un défilé de mode où toilette, coiffure, etc. devaient s'harmoniser avec le physique des candidates.

C'est la reine du Festival des étudiants 1969, Mlle Lucie Soulières qui a couronné Mlle Jacinthe Pellerin. Une foule de plusieurs centaines de personnes, où étudiants et étudiants formaient la très grande majorité, a pris part à la manifestation qui a eu lieu à l'école polyvalente à cette occasion.

L'inauguration des activités du Festival des étudiants 1970 à Plessisville a été marquée par une parade et par la présentation des duchesses, candidates au titre de reine. Le départ a eu

lieu à l'école polyvalente. Le défilé comprenait les Majorettes des Bois-Francis de Plessisville et la Fanfare scolaire de la polyvalente. La présentation des candidates s'est faite à l'école des Métiers.

Activités artistiques

Une importance particulière a été donnée aux activités artistiques sur le programme du Festival des étudiants à Plessisville cette année. La pièce de théâtre "Auberge de mort subite" de Félix Leclerc a attiré des centaines de spectateurs. Les acteurs étaient exclusivement des étudiants et des étudiantes. Un concours d'amateurs a mis en évidence de nombreux talents. Violonistes, imitateurs, flûtistes, chanteurs et musiciens d'orchestres ont présenté des interprétations nombreuses et variées.

Les talents des étudiantes et des étudiants se sont également manifestés dans de nombreux travaux qui ont donné lieu à une exposition. Les visiteurs ont été émerveillés et très agréablement impressionnés par la multitude d'exhibits présentés à cette exposition ainsi que par la qualité et l'originalité des pièces.

Un immense monstre préhistorique a particulièrement attiré l'attention par sa taille, ses couleurs ainsi que par les maté-

Compétitions sportives

Le programme du Festival des étudiants comprenait également toute une journée de compétitions sportives avec le stade municipal comme lieu de rendez-vous et dîner sur place.

Le Festival des étudiants de Plessisville en est à sa deuxième année d'existence en 1970.

L'expérience tentée l'an dernier avait été un succès et c'est pourquoi les promoteurs de cette initiative ont voulu donner une envergure beaucoup plus considérable en 1970 à ces manifestations. Le personnel académique des trois grandes écoles secondaires a collaboré avec les jeunes pour assurer le succès des activités.

Les organisateurs s'étaient fixés un objectif d'environ 200 pour les assistances à chacune des soirées; cet objectif a été largement dépassé car les prévisions ont été triples et même quadruples. De sincères félicitations ont été adressées aux étudiantes, aux étudiants et à leurs collaborateurs qui ont fait un immense succès de ce Festival des étudiants à Plessisville.



L'importance des marchands à Nicolet

LES MARCHANDS et leur importance dans la société nicolétaine, tel est le sujet qu'a traité M. Jean-Claude Langevin, président de l'Association des Marchands de Nicolet, devant les membres du Club Optimiste de l'endroit, lors de leur dernier souper hebdomadaire, tenu au restaurant Rio. M. Langevin a donné les résultats du sondage qui fut effectué l'éte dernier et qui révèle l'importance du commerce dans Nicolet. Le président de l'AAMPN a de plus annoncé que les marchands locaux prénaient une grande

campagne d'achat chez nous et que plusieurs membres de l'association feraient des efforts pour attirer des consommateurs de l'étranger. M. Langevin a également parlé des avantages de l'achat à Nicolet, surtout pour le service et les revenus qu'en retire la municipalité. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jean-Claude Langevin, conférencier; M. Pierre Cardinal, président du club Optimiste de Nicolet, et M. Aimé Chassé, qui a présenté le conférencier. (Photo Pierre Wibaut)

Choix des responsables à la commission des loisirs

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Des responsabilités ont été attribuées à des membres de la commission municipale des loisirs de Princeville en vue de mener à bonne fin les activités de la saison estivale.

M. Jean-Marc Bazin s'occupera du tennis, M. Gabriel Morin prendra charge de la balle-molle alors que le président de la

CML, M. Jean-Guy Ramsey, et deux directeurs, MM. Laurent Pelletier et Jean-Paul Beauvillier donneront leur attention à la plage municipale et à ce qui s'y trouve.

Par ailleurs, l'entretien des "cours" de tennis a été confié à M. Alain Bilodeau et M. Richard Morin préparera le terrain de balle-molle.

entre/voisins

Mme Hervé Bédard et Mme Philippe Caron ont gagné les prix offerts à l'occasion du concours de mai chez les Fermières de Princeville. La présidente du cercle, Mme Hervé Bédard, a annoncé que l'exposition locale annuelle aurait lieu le mardi, 23 juin. Une pièce de théâtre, sera présentée à cette occasion. L'assemblée de mai comprenait également une manifestation en l'honneur des mamans au cercle de fermières de Princeville. Mme Omer Daigle a été choisie comme héroïne de la manifestation. Elle a reçu couronne, fleurs et cadeaux. Un message de félicitations lui a également été adressé et la soirée a pris fin par un goûter, le tout sous la direction du comité des loisirs du cercle.

La direction générale des écoles rappelle que jeudi et vendredi, les 21 et 22 mai, sont des congés mobiles déterminés par les membres de la Commission scolaire régionale Carignan. Cette directive concerne toutes les écoles élémentaires et secondaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan.

Les magasins de la région de Sorel seront ouverts, lundi, fête de la Reine. Par ailleurs, les banques et les Caisses populaires seront fermées de même que les bureaux des services des gouvernements provincial et fédéral.

Les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska se réuniront demain matin à l'hôtel du Mont St-Michel. On procédera alors aux élections et à une rétrospective de l'année. Des rapports de la Chambre régionale et des différents comités seront également donnés.

Mlle Charlotte Beaudet, fille de M. Gaston Beaudet, maire de Warwick, vient de terminer son cours d'esthétique et elle ouvrira dans quelques jours un salon d'esthétique à Warwick.

Mlle Louise Ricard-Lavoie a été déléguée par l'Association des femmes de Carrière de Victoriaville pour assister à la conférence nationale de ce groupement qui aura lieu à Halifax en juillet.

Lors de la réunion des Foyers Notre-Dame Jean XXIII de Victoriaville, le président diocésain, M. Bertrand Cloutier, a invité les membres des Foyers Notre-Dame au congrès national qui se tiendra à Trois-Rivières les 30 et 31 mai. Ce congrès réunira des responsables des Foyers Notre-Dame du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Le rallye des clubs "Jeune du monde" se déroulera aujourd'hui à Terre des Jeunes de Victoriaville. On attend quelque 600 personnes. Si la température n'est pas clémente les compétitions se dérouleront à l'aréna.

L'élection de l'exécutif du club de personnalité de Victoriaville se fera ce soir à la salle des Chevaliers de Colomb. Une soirée dansante suivra.

Trois feux nécessitent la présence des pompiers

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Deux incendies allumés par des feux d'herbe et une cheminée qui flambait ont tenu les pompiers de Princeville en alerte. Le plus important de ces feux a endommagé un certain nombre de moules en fibre de verre pour les bateaux.

Le feu avait été allumé dans des herbes sèches et les flammes se sont étendues jusqu'au Garage des Bois-Francis, sur l'avenue St-Jacques-Ouest. L'élément destructeur s'est attaqué à une réserve de moules amoncelés près de la bâtisse et le feu

a fait rage dans la matière inflammable de ces moules.

Le chef-adjoint de la brigade des incendies, M. Denis Hunter, a dirigé le travail des pompiers qui ont éteint les flammes avant qu'elles ne causent de dommages aux constructions.

Un autre feu a menacé un entrepôt des Entreprises Lionel sur l'avenue St-Henri. On croit que le feu a été allumé par un mégot de cigarette non éteint qui aurait été jeté par mégarde dans un tas de débris et d'herbes sèches près de l'entrepôt.

Le feu a "léché" le lambris de la construction mais les dommages sont minimes.

Par ailleurs, le chef de la brigade des incendies, M. Clément Bédard, et des pompiers ont éteint un feu de cheminée qui brûlait depuis quelques heures chez M. Emile Simard, rue St-Jean-Baptiste-Sud. A cet endroit, seule l'épaisse cheminée a subi des dommages. M. Bédard a profité de l'occasion pour inviter la population, les jeunes en particulier, à être très prudents à ce temps-ci de l'année en ce qui concerne les feux.



Festival à l'école Ste-Jeanne-d'Arc

LES 700 ETUDIANTS ET ETUDIANTES fréquentant l'école Sainte-Jeanne-d'Arc de Warwick participaient hier à leur festival de fin d'année. Les élèves ont participé à différentes compétitions sportives durant la journée et le tout s'est clôturé par une remise de médailles aux meilleurs athlètes lors d'une soirée qui a eu lieu à l'école. Sur la photo Marcel Simo-

neau, médaille d'or pour le lancer du poids et médaille d'argent pour la course "Cross and Country", Michel Pellerin, le président du festival, Pierrette Laver-ty, Médaille d'or pour la course "Cross and Country" chez les filles et Louis Morin, même honneur chez les garçons. (Photo LeRo)

En voie de formation dans le diocèse de Nicolet

Le Centre d'action familiale collabore avec tous les mouvements familiaux

VICTORIOVILLE (R.L.) — Les membres des Foyers Notre-Dame de la section Jean XXIII de Victoriaville recevaient récemment trois membres du Centre d'action familiale de Sherbrooke. Ces invités étaient M. Jacques Lizée, directeur, M. Marcel Clark, sociologue et M. Julien Fréchette, président de la corporation du centre.

Les invités ont défini les buts de ce Centre d'action familiale. Cet organisme se propose de soutenir et de susciter l'intérêt de tous les mouvements familiaux et de coordonner les efforts qui se font de la part de tous les mouvements dans le domaine familial. Cet organisme n'est pas un centre de consultation matrimoniale pour les couples en difficulté d'adaptation, ni un service à la famille au niveau financier, non plus un service de préparation au mariage ou d'orientation des foyers, mais il collabore avec tous ces mouvements familiaux pour le respect du mariage, de la famille et de l'éducation familiale.

Les couples qui font partie du centre ont un rôle à jouer auprès de la masse.

Ainsi, ils organisent une semaine de la famille, à tous les ans. Ils s'occupent d'organiser des rencontres dans les écoles entre les étudiants et certains couples qui discuteront de la famille, du mariage.

En résumé, ce centre s'occupe de l'animation de groupes, de la coordination des mouve-

ments, des regroupements des familles de la collaboration avec la pastorale familiale et de l'étude et de la recherche afin de trouver des solutions aux problèmes familiaux.

Les responsables des Foyers Notre-Dame avaient organisé cette rencontre avec le directeur du Centre d'action familiale de Sherbrooke, dans le but de sensibiliser les couples au futur Centre d'action familiale qui est

en voie de formation dans le diocèse de Nicolet. La fondation de ce centre d'action familiale diocésain est désirée par quelques mouvements familiaux de Victoriaville et Drummondville en collaboration avec le Service social du centre du Québec.

Cette réunion des Foyers Notre-Dame Jean XXIII était la première qui était présidée par les nouveaux responsables Jeanette et Lionel Labbé.

HÔTEL ROYAL
 STE-SOPHIE DE LÉVARD
 ANDRÉ NAUD, gérant. Tél. 288-9910

GRAND SPÉCIAL "WESTERN"

EN VEDETTE
Bobby Hachey
 et **Wellie Lamothe**

Orchestre pour la danse
 "LES GIVAROS"

SPECTACLES:
 Samedi: 10h.30 et minuit 30
 Dimanche: 4h.00 et 10h.00 p.m.

Admission: \$1.00

en province

Un ancien sous-ministre et deux fonctionnaires accusés de fraude

QUEBEC (PC)—MM. Gilles-D. Bergeron, sous-ministre suspendu de la Famille et du Bien-être social, Claude Morissette, un ancien haut-fonctionnaire à ce ministère et Joseph Tremblay, ancien chef de la sécurité au même ministère, subiront leur procès, le 30 juin prochain, sous une accusation de fraude.

C'est ce qu'a décidé jeudi le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix, à l'issue de l'enquête préliminaire des trois prévenus qui avaient demandé l'émission d'une ordonnance de non-publication. Les trois hommes sont accusés d'avoir fraudé le ministère d'une somme de \$300 au bénéfice d'une jeune femme de

Montréal, laquelle a déjà été condamnée après avoir plaidé coupable à cette fraude.

Pot-de-vin

Par ailleurs, M. Bergeron, ainsi que Jacques Gagné, 37 ans, de Ste-Foy, un ancien haut fonctionnaire et bras droit de

M. Bergeron, ainsi que M. Jean-Paul Théroix, de Dollard-des-Ormeaux, sont accusés d'avoir complété pour faire obtenir la somme de \$37,573 à titre de "commission" et, en deuxième lieu, d'avoir effectivement fait obtenir cette somme par M. Théroix lors de l'achat par le gouvernement provincial, en 1967, de machines électroniques devant servir à l'établissement d'un régime provincial d'allocations sociales.

Le procès de M. Théroix, un employé de la Société de mathématiques appliquées, inc., a débuté jeudi devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, à Québec.

Quant à M. Fernand Allie, homme d'affaires montréalais, il semble pour le moment très réticent devant la tentation d'envahir la chasse-gardée de l'Union nationale. "Je me demande s'il ne serait pas trop tôt pour prendre une telle décision, confie-t-il. Peut-être vaudrait-il mieux attendre que les ardeurs électorales qu'a suscité la campagne électorale se soient apaisées".

Me Jean Drouin, substitut du procureur général, a laissé entendre qu'il ne pouvait déposer comme exhibit dans cette cause un certain document parce qu'il implique peut-être d'autres personnes qui ne sont pas accusées présentement. Le juge Potvin a ajourné la cause à vendredi matin en exigeant que Me Drouin produise un exhibit complet ou pas du tout.



LES SAPEURS ont eu fort à faire hier matin à Montréal

alors qu'ils ont été appelés à combattre deux violents incendies. (Téléphoto PC).

Un dur coup pour l'aile québécoise du PC

MONTREAL (PC)—Le triomphe libéral qui a porté M. Bourassa à la tête du Québec constitue un coup dur porté aux espoirs de l'aile québécoise du Parti conservateur, de l'avis de son président, M. Fernand Allie.

L'enterrement de première classe de l'Union nationale, a-t-il confié, lors d'une interview, forcera les conservateurs québécois à repenser toute leur stratégie.

D'autre part, on sait que plu-

sieurs observateurs politiques ont fait valoir que cette défaite pourrait en quelque sorte servir de tremplin au Parti conservateur, celui-ci devenant une solution de rechange pour les électeurs québécois. Plusieurs spécialistes soulignent qu'il y a là un vide à combler pour les conservateurs québécois qui ne se sont jamais véritablement relevés de la fusion de leur parti avec l'Union nationale naissante

de Maurice Duplessis, il y a 35 ans.

Quant à M. Fernand Allie, homme d'affaires montréalais, il semble pour le moment très réticent devant la tentation d'envahir la chasse-gardée de l'Union nationale. "Je me demande s'il ne serait pas trop tôt pour prendre une telle décision, confie-t-il. Peut-être vaudrait-il mieux attendre que les ardeurs électorales qu'a suscité la campagne électorale se soient apaisées".

Six personnes à l'hôpital, un pompier blessé et 60 personnes jetées sur le pavé

MONTREAL (PC) — Six personnes ont été hospitalisées, un pompier a été légèrement blessé et une soixantaine de personnes ont été jetées sur le pavé, tôt hier matin, quand deux incendies qui ont nécessité plusieurs

alertes ont lourdement endommagé quatre maisons de chambres et des boutiques. Les deux incendies ont éclaté à quelques coins de rue l'un de l'autre, dans le centre-ville.

Le premier, à l'intersection des rues Ste-Catherine et St-Dominique, a éclaté un peu après 4 heures et a obligé huit personnes à se réfugier chez

des voisins. Un homme a subi des brûlures qui ont nécessité son hospitalisation.

Un restaurant, une succursale bancaire, une bijouterie et une buanderie ont subi de lourds dégâts causés davantage par l'eau et la fumée que par les flammes elles-mêmes. On ne connaît pas exactement l'étendue des dégâts.

Moins d'une heure plus tard, un second incendie a éclaté au coin des rues Bleury et Sherbrooke où une cinquantaine de locataires de quatre maisons de pavé.

Trois femmes et deux hommes ont été hospitalisés souffrant d'asphyxie causée par la fumée.

Fin de la série d'audiences publiques

La Commission Gendron publiera son premier rapport à la fin de l'été

MONTREAL (PC) — La commission Gendron publiera au plus tard à la fin de l'été son premier rapport qui portera sur les droits linguistiques, a révélé vendredi lors d'une conférence de presse le président de la commission M. Jean-Denis Gendron.

La commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec a terminé vendredi après-midi sa série d'audiences publiques. Au cours de l'été, les commissaires effectueront des tournées dans les régions de Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Cantons de l'Est, Nouveau-Québec, Pontiac-Témiscamingue. Ils ont déjà visité l'Abitibi.

Il est possible aussi que les commissaires voyagent à l'étranger et particulièrement dans les pays du Marché commun afin de voir comment les grandes entreprises américaines solutionnent le problème linguistique qui leur est posé. M. Gendron a résumé pour les journalistes, les grandes tendances dégagées dans les mémoires présentés à la commission: Parmi les anglophones, on regrette de ne pas avoir appris le français, on se dit prêt à l'apprendre, on veut que les jeunes l'apprennent et on souhaite le bilinguisme bilatéral c'est-à-dire partagé.

Chez les francophones, les grands organismes qui ont présenté des mémoires ont oscillé entre l'unilinguisme et le français prioritaire, avec toutes les nuances que recouvrent ces expressions. Mais chez les francophones, personne n'a rejeté complètement l'anglais, tous semblent d'accord pour lui laisser une place.

Immigrants

Les immigrants pour leur part ont expliqué qu'ils avaient choisi l'anglais pour des raisons socio-économiques, qu'on leur avait refusé l'accès aux écoles francophones. Tous se considèrent des Canadiens et ont affirmé qu'ils s'intégreront à la société québécoise si le français devient la langue du travail au Québec.

Les mémoires ont permis non seulement à ux commissaires mais aussi à toute la population de se sensibiliser aux nombreux problèmes posés par la langue, en mettant en vedette des problèmes insoupçonnés, a dit M. Gendron.

Après son premier rapport, la commission en émettra sept autres, au rythme d'environ deux par six mois, avant de présenter ses recommandations. Ces rapports porteront successivement sur la langue de travail, l'enseignement, les immigrants et les groupes ethniques, la langue dans les secteurs publics et para-publics, les moyens d'information et la publicité, et finalement un rapport qui portera sur la langue dans les sports, les arts et les autres activités culturelles.

"Il est important d'informer la population avant de faire des recommandations, de façon qu'elle voit la situation et qu'elle puisse accepter les recommandations," a expliqué le président de la commission.

Le commissaire Aimé Gagné a fait remarquer que la préparation des mémoires devant

être présentés à la commission avait été pour les entreprises certaines entreprises l'avaient "une occasion de prise de conscience," et il a affirmé qu'elles-mêmes admiss.

Québec en bref

Trois accusations contre Reggie Chartrand

MONTREAL (PC) — Reggie Chartrand, ancien boxeur et militant indépendantiste, a été envoyé à son procès, jeudi, sous trois accusations en rapport avec une émeute survenue en septembre dernier à Saint-Léonard.

Le chef des Chevaliers de l'indépendance a été envoyé à son procès après que la Couronne eût consenti à passer outre à l'enquête préliminaire. Chartrand est accusé de refus de circuler après lecture de la Loi de l'émeute, d'obstruction à l'endroit d'un policier et de participation à une émeute.

Québec prend des dispositions pour percevoir ses taxes

QUEBEC (PC) — Des dispositions ont été prises par le gouvernement du Québec, afin de continuer à percevoir les taxes et les impôts, advenant une grève des postes. C'est ce qu'a révélé hier le ministre du Revenu du Québec, M. William Tetley. Dans ce but, les banques et les caisses seront autorisées, pour toute la durée de la grève, à recevoir, sans frais, les remises et paiements au gouvernement du Québec. Pour éviter les erreurs souligne le communiqué du ministère, il est très important que les formules habituelles accompagnent les remises et paiements.

La Commission de la fonction publique n'est pas "liée"

QUEBEC (PC) — La Cour d'appel du Québec a déclaré, dans un jugement récent, que la Commission de la fonction publique n'est pas liée par les recommandations des comités "ad hoc" formés pour entendre les plaintes des fonctionnaires provinciaux quant à leur classement. En somme, la commission peut, de son propre gré, modifier la classification d'un employé, sans être tenue d'accepter les recommandations du comité "ad hoc" formé pour entendre les griefs de cet employé.

Ce jugement, qui affecterait le statut d'au moins 600 fonctionnaires provinciaux, selon un informateur digne de foi renverse en quelque sorte des opinions antérieurement émises par les juges Gérard Lacroix et Gabriel Roberge, de la cour supérieure, qui avaient soutenu que la commission devait agir selon les recommandations des comités "ad hoc" et qu'elle outrepassait ses pouvoirs en faisant autrement.

Le conseiller d'orientation aide les individus à faire un choix

QUEBEC (PC) — Le conseiller d'orientation est là pour aider les individus à faire des choix. Il n'est pas là pour faire l'inventaire des emplois disponibles. Il n'est pas là non plus pour créer de nouveaux emplois. C'est ce qu'a déclaré le vice-président de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec, M. Jean-Hugues Poirier, au cours d'une conférence de presse qui a précédé l'ouverture du congrès annuel de l'organisme, jeudi soir, à Québec. M. Poirier a ajouté que le conseiller d'orientation est un bou émissaire que la société tient responsable d'une absence complète de planification des emplois alors que ce rôle appartient au gouvernement.

Possibilité de grève dans les hôpitaux privés

QUEBEC (PC) — Les employés d'une cinquantaine d'hôpitaux privés pourraient, au cours des prochains jours, débrayer sans avertissement, afin de protester contre la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail. Imitant le geste des 150 employés de la crèche Saint-Vincent de Paul de Québec, qui ont débrayé jeudi, durant une heure, quelque 2.300 employés pourraient paralyser momentanément une cinquantaine d'institutions pour adultes et enfants, à travers la province. Par ailleurs, une grève générale de ce secteur hospitalier, pourrait éclater d'ici une quinzaine de jours, si aucune entente satisfaisante n'intervient, plus de la moitié des employés s'étant déjà prononcés en faveur d'un arrêt de travail. Le scrutin secret se poursuit et devrait se terminer en fin de semaine.

**1 fois
2 fois
Gagné!**



L'Encan familial Standard Brands à compter du 18 mai sur les ondes de **CJTR**

Et il y a de beaux, de gros prix à gagner! Comment? Conservez les preuves d'achat des trois produits de qualité illustrés ici. Chaque preuve d'achat équivaut à 1,000 "dollars d'encan"... plus vous en aurez, plus haut vous pourrez miser, les jours d'encan à la radio. Accumulez les "dollars d'encan" et soyez l'un des premiers à gagner un beau, un gros prix. (Pour vous donner un p'tit coup de pouce, cette annonce équivaut à 500 "dollars d'encan".)



Chaque emballage des produits ci-dessus équivaut à 1,000 "dollars d'encan".

Chaque emballage des produits ci-dessus équivaut à 100 "dollars d'encan".

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| Huile d'arachide Planters | Desserts Royal |
| Noix Planters | Levure Fleischmann |
| Beurre d'arachide Planters | Poudre à pâte Magic |
| The Tenderleaf | |

Mongrain dans les sports



La ligue du comté de Champlain a pu opérer cette année grâce à l'excellent travail de son président Maurice Duguay, à l'aide financière de la Carrière St-Louis pour la formation du St-Louis-de-France et à l'excellent travail de tous les membres de direction des équipes et de la ligue.

Ce circuit qui a déjà connu de grands succès en 1961, 1962, 1963 et 1966 baisse de popularité à chaque année si on regarde le nombre de clubs et les assistances aux joutes.

A quoi attribuer ces deux lacunes? En plus de ces deux constatations, il faut penser que le baseball a fait perdre cette année, un centre comme Mont-Carmel pendant que la balle-lente connaît une grande popularité et que plusieurs joueurs-clés de certaines équipes jettent un coup d'oeil vers la ligue de fastball Inter-Cité.

Avec tous ces points il est à se demander si ce circuit qui se doit de vivre va pouvoir surmonter tous ces obstacles.

Joueurs

Selon nous, ce n'est pas le nombre de joueurs qui manque mais une certaine structure. Il faudrait immédiatement former un comité d'étude pour voir à l'expansion de la ligue du comté de Champlain qui se doit de survivre. Ce comité pourrait au cours de la saison estivale approcher des paroisses ou encore prévoir la formation d'un circuit junior pour assurer la relève ou préparer l'édition de 1971. Nous verrions deux sections tout comme dans les bonnes vieilles années. Est-ce possible?

La baisse des assistances est dû au fait que les joutes commencent beaucoup trop à bonne heure à la suite de manque d'un système de réflecteurs. Il faut aussi voir dans cette lacune le peu de renouveau dans les équipes et un manque total de publicité de la part des équipes qui refusent de collaborer avec les média d'informations.

Nul doute que tous les responsables bien au courant de cette situation sauront bientôt apporter leur concours pour améliorer ce domaine devenu des plus importants pour aider la bonne marche des équipes. A toutes les équipes la meilleure des chances pour cette saison 1970. En terminant, nous offrons nos félicitations à tous les responsables pour leur travail et aux joueurs pour leur participation.



LA LIGUE DE FASTBALL du comté de Champlain entend connaître beaucoup de succès cette saison.

Dans la ligue du comté de Champlain

St-Stanislas vise son premier championnat de la saison régulière

par Claude MONGRAIN

ST-AURICE — La ligue de fastball du comté de Champlain a procédé dimanche dernier à son ouverture officielle avec la présentation de deux joutes à St-Stanislas et à St-Maurice. Ces deux rencontres du circuit Maurice Duguay nous ont permis de constater l'excellent calibre de jeu présenté par les joueurs.

En ce début de saison tout laisse croire que Robert Brouillette l'as-lanceur de l'équipe St-Narcisse soit à nouveau le point de mire du circuit du comté de Champlain. Cet artilleur droitier en plus de se signaler au monticule prend aussi la vedette à l'offensive tout en étant habile à la défensive.

St-Narcisse

A nouveau l'homme à tout faire dans le sport à St-Narcisse est à la tête des champions 1969. Cet homme qui rend de très nombreux services comme pilote et gérant est Robert

Bronard pour qui le travail est un plaisir.

Bronard reconnu comme un gentilhomme compte à nouveau sur une pléiade de joueurs désireux d'y décrocher un deuxième championnat d'affilée. Pour ce faire la majorité des membres du club de l'édition 1969 seront de retour avec l'équipe.

Il suffit de mentionner l'as-lanceur Robert Brouillette dont la réputation n'est plus à faire. Alain Cossette qui gobait les balles l'an dernier ne peut revenir au jeu en raison d'un accident au hockey mais Pierre Moreau obtenu du Ste-Genevieve de Batiscan le remplace à ce poste.

Les autres joueurs qui sont membres sont Guy-Paul Cossette, un jeune plein d'espoir qui évolue au premier but, Pierre Jacob, au deuxième but, Jean Cossette et Claude Cossette à l'arrêt-court. Ce dernier est reconnu comme un coéquipier de longue distance. André Baril, pilote et gérant est Robert

Veillette, Yvon Bordoieau, Roger et Gilles Veillette, sont quelques autres qui feront l'impossible pour conduire St-Narcisse à un triomphe au cours de la saison régulière.

St-Stanislas

Verrons-nous au cours de la saison 1970 l'équipe St-Stanislas remporter son premier championnat de la saison régulière depuis leur venue dans la ligue du comté de Champlain.

En jetant un coup d'oeil sur les statistiques nous avons constaté que St-Maurice avait eu pendant huit ans sa part de succès alors que les équipes St-Louis de France, St-Tite et St-Narcisse ont pu décrocher la palme à une reprise.

Le gérant Roland Brouillette et le gérant Jacques Veillette se sont dits confiants de connaître une excellente saison même si l'équipe aligne de nombreuses recrues.

La présence d'un leader et

d'un receveur d'expérience comme Gaetan Brouillette est déjà au départ un actif au sein d'une jeune équipe. Claude Goulet détenteur du "coin chaud" soit le troisième et Guy Trudel à l'arrêt-court sont deux autres athlètes d'expérience tout comme Gilles Carpentier au deuxième sac. La présence de Roland Nadeau comme artilleur numéro 1 est un autre atout pour un club comme St-Stanislas qui aspire aux grands honneurs. L'instructeur-joueur Jacques Veillette peut aussi compter sur des recrues comme Denis Carpentier, Jean-Pierre Lafontaine, Alain Carpentier et quelques autres qui feront l'impossible pour mériter un poste régulier. Il se pourrait que des vétérans comme Jean-Paul Brouillette, Mario Gentiletti fassent un retour au jeu.

Voilà une équipe "affamée" qui aimerait bien se régaler d'un championnat.

St-Louis-de-France évoluera cette saison sur le terrain de l'école Jacques Buteux

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe St-Louis de France évoluera cette année sur un nouveau terrain. Depuis plusieurs saisons les représentants du maire Maurice Demontigny évoluaient sur terrain Masson mais cette année les porte-couleurs de cette municipalité évolueront sur terrain de l'école Jacques Buteux.

Jacques Grondin qui a fait sa marque avec St-Maurice au cours de leur glorieuse année sera le pilote du club. Grondin pourra compter sur une pléiade de vétérans et de jeunes pour cette année.

Parmi les joueurs qui endosseront le chandail il y a le premier but Réal Hardy qui fera un retour au jeu. Hardy est un joueur capable de cogner la pille blanche avec beaucoup de puissance tout en excellent à la défensive. Ce club peut aussi miser beaucoup sur les frères Jean et Pierre Huot. Ces extrême-fluviens sauront certes donner du poids à l'équipe tout comme Jacques et Jean-Pierre Masson, Michel, Luc, Marcel et René Morin, sont quatre autres porte-couleurs de fort calibre qui sauront épauler les efforts de leurs coéquipiers. René Clément, Jean-Pierre Ricard seront de la partie et à l'occasion Alain Guilbert. Le lanceur numéro 1 du club est Jean-Yves Leblanc. Un lanceur plein de talent capable de doter St-Louis de France de plusieurs victoires.

croire que cette équipe saura à nouveau s'affirmer mais ne pourra répéter ses exploits d'autant qui leur avaient valu huit championnats.

L'instructeur Clément Masson a groupé autour de lui un mélange de vétérans et de jeunes espoirs. Le vétéran Gilles Baribeau sera à nouveau avec les siens avec Paul Guilbert, au troisième but, Michel Bergeron au poste d'arrêt-court, Alain



Gilles Baribeau

Veillette, au deuxième sac et le pilote Clément Masson au premier but.

Fernand Hamelin, Guy Grondin et Alain Genest patrouilleront l'extérieur avec Guy Hamelin qui peut aussi jouer au sac initial sans oublier Denis Guilbert, Michel Boisvert et Fernand Guilbert. Marcel Dubé est le lanceur du club.

St-Maurice est encore une équipe respectable capable de présenter d'autres joutes enlevantes dans le circuit Duguay.

Dimanche, St-Maurice se rendra jouer à St-Stanislas.

NOUS SOUHAITONS UNE BRILLANTE SAISON à nos porte-couleurs ainsi qu'à toute la ligue du Comté de Champlain

COMPTOIR AGRICOLE ST-STANISLAS ENR.

Charles Dessureault, prop.
ST-STANISLAS TEL.: 369-3984

BONNE CHANCE AUX EQUIPES

VOYEZ-NOUS POUR UN BON TELEVISEUR COULEUR. NOS PRIX SONT TRES SUPERIEURS A LA COMPETITION.

Aussi TV en noir et blanc

EN TOUT POINT SUPERIEUR

Émilien Lefebvre Inc.

Marchand de meubles, spécialiste en appareils électriques et en téléviseur-couleur.
ST-PROSPER — TEL.: 328-6220

Nous souhaitons tout le succès possible aux équipes de Fastball

ST-STANISLAS 369-3311
Ligne directe: Grand'Mère - Shawinigan
TEL.: 538-1011

Abattons animaux tels que porc, boeuf, veau et transformons en coupe standard ces animaux, sous la surveillance d'inspecteurs.

Gerard Fugere, pres.

Jean Fugere, gerant

NOUS AVONS LE SERVICE DE CONGÉLATION

CLÉMENT ADAM
ASSURANCES GÉNÉRALES

VIE — AUTO
FEU — VOL
RESPONSABILITÉS
DIVERSES

291, rue Principale — Tél.: 369-3976
ST-NARCISSE, Qué.

BONS SUCCÈS à notre équipe ainsi qu'à toutes les équipes de la Ligue de Fastball du comté de Champlain.

RESTAURANT RÉGAL ENR.

Roland Brouillette, prop.
RÉPAS COMPLETS ET LÉGERS, CUISINE CANADIENNE, SALLE À MANGER, BAR SALON, LICENCE COMPLETE DE LA RÉGIE.

ST-STANISLAS
Cité Champlain
Tél.: 369-3237

Roland Brouillette

Nous souhaitons tout le succès possible à la ligue de Fastball durant la saison 1970.

Centre Agricole CO-OP
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC

Mouées, semences, engrais chimiques, accessoires agricoles, insecticides, etc.

REYNALD LESSARD, gérant

St-Narcisse, Cte Champlain, P.Q. Tél.: 369-3155

Nous fêtons cette année le 12e ANNIVERSAIRE DE LA

LIGUE DE FASTBALL

du comté de Champlain

La popularité de ce sport ne cesse de grandir, à toutes les équipes en présence, nous formulons nos meilleurs vœux de succès et de bonne chance!

LIGUE DE FASTBALL DU COMTÉ DE CHAMPLAIN

Maurice Duguay, président
André Landry, vice-président
Yvon Bordoieau, sec.-trés.
Fernand Ferron, arbitre en chef
Gaetan Brouillette, pointeur officiel et publiciste de la ligue.

Bons souhaits d'une fructueuse saison au "Fastball"

Carrière St-Louis Inc.

Ray C. Trotter Inc., prop.
Pierre concassée de toute grosseur

1341, boul. Ste-Marguerite
St-Louis-de-France 378-4731

VOS CAISSES POPULAIRES

de

- ST-LOUIS-DE-FRANCE
- ST-AURICE
- ST-STANISLAS
- ST-NARCISSE

se joignent à tous leurs membres et à toute la population en général, pour souhaiter plein succès à la Ligue de Fastball du comté de Champlain et à chacune des équipes au cours de leurs activités '70.

A notre équipe et à toutes les équipes en présence, bon succès.

HÔTEL MONT-CARMEL

MONT-CARMEL
Tél.: 376-4446

Danse du jeudi au dimanche soir avec "LES TROYS"

Claude Desaulniers, prop.
Restaurant et service à l'auto
Bienvenue à tous.

A l'équipe méritante et aux supporters dévoués de l'équipe de Fastball de St-Louis de France, nos meilleurs vœux!

MUNICIPALITÉ DE ST-LOUIS DE FRANCE

Maurice Demontigny, maire
Gaston Thelland, pro-maire
Maurice Thelland, sec.-trés.

ECHÉVINS:
Lorenzo Larkin — Camille Boisvert
Donatien St-Aubin — Henri-Paul Marchand
Henri Richard

Entrepreneurs Forestiers et Cultivateurs

Clement & Frère vous invite à voir le fameux

BOMBARDIER J-5

AVEC REMORQUE

C'est le tracteur par excellence pour le transport du bois de 4 pieds ou des billots. Il est facile à manier dans les terrains marécageux et difficiles d'accès.

MAURICE CLÉMENT, DIVISION FORESTIÈRE

CLEMENT & FRÈRE LTEE

700, Boul. OUEST LOUISEVILLE TEL.: 228-2701 296-3931

Directement de Trois rivières, sans frais signalez